

CONSEIL MUNICIPAL

date de convocation :
15/01/2026

date d'affichage :
28/01/2026

nombre des membres
en exercice est de : 10

Exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2121-25, L.2124-25 du C.G.C.T.

Le Maire,

COMMUNE DE RUHANS
(Haute-Saône)

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 JANVIER 2026 à 20 H 30

Etaient présents : DAMIDAUX Cédric - GIRARD Serge - LANQUETIN Georges, MATAILLET Cécile - PAGNIER Isabelle - PELCY Eglantine - CARVAL Tom, VIGNARDET Céline, DUMOULIN Edith.

Absent : PERDRIX Luc.

Secrétaire *de séance* : MME Eglantine PELCY.

Président de séance : M. Serge GIRARD, Maire.

- 1/ Ferme de La Villedieu – 39 Route de Rioz – Offre de rachat au liquidateur judiciaire, délibération approuvée à l'unanimité.
- 2/ Forêt – Application du Régime Forestier – Parcelle A 22 – Combe des Vernes, délibération approuvée à l'unanimité.
- 3/ Etat d'assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2026, délibération approuvée à l'unanimité.
- 4/ Renouvellement de la convention fourrière pour les années 2026 à 2030, délibération approuvée à l'unanimité.
- 5/ Adhésion à la convention de participation « santé » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône, délibération approuvée à l'unanimité.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié à compter du 01 juillet 2022 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Fait à Ruhans le 29/01/2026

Le Maire,
Serge GIRARD

